042-214201881-20230112-202306D-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois

En exercice: 9

Le 12 janvier à 20 heures 00

Présent : 7

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants: 6

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/01/2023

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME

conseillers municipaux.

Excusés: Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mr Laurent GRIOT

Objet: Budget Chaufferie – Prix du kilo Watt et de l'abonnement pour 2023

Monsieur Jean-Baptiste Willaume, conseiller municipal étant directement concerné quitte la salle du conseil.

Madame le Maire, suite à la présentation du bilan 2022, invite l'Assemblée à étudier le prix du Kilo Watt appliqué en 2022 et à le réviser éventuellement pour 2023.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil décide à l'unanimité de fixer

- -le prix du Kilo Watt consommé (R1) à compter du 1er janvier 2023 à 0.08263€
- -le coût de l'abonnement (R2) à compter du 1er janvier 2023 à 23.00

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 12 janvier 2023

Le Maire Christelle MASSON

Le Secrétaire de séance Laurent GRIOT

Loine)